



INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

conformément à l'article RG AMF 325-3

TARIFICATION

Préalablement à la réalisation de toute opération qui engendrerait la perception d'une rémunération, Mensbridge & Associés soumet pour accord à son client, une lettre de mission détaillant notamment cette rémunération.

Pour tout acte d'intermédiation, Mensbridge & Associés est rémunéré par des commissions composées par la totalité des frais d'entrée, déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser les produits, auxquels s'ajoute une fraction des frais de gestion qui peut atteindre 85% de ceux-ci.

Le détail de ces commissions sur produits financiers peut être obtenu par nos clients, en s'adressant à la société qui en autorise la commercialisation. Mensbridge et Associés s'engage à assister le client dans l'obtention de ses informations.

Dans le cadre de la facturation d'honoraires, la tarification horaire varie de 150 à 300€ HT soit entre 180 et 360€ TTC.

**MENSBRIDGE & ASSOCIES
RESPECTE LE CODE DE
BONNE CONDUITE
DE L'ANACOFI-CIF**

STATUTS REGLEMENTES

Mensbridge & Associés
18 Rue de la Pépinière - 75008 Paris
01 40 31 20 00

Aucun établissement financier n'est présent au capital de la société, Mensbridge & Associés est contrôlé à 100% par ses dirigeants.

Mensbridge & Associés est :

- Enregistré à l'ORIAS sous le N°13000860
- titulaire du statut réglementé de Conseiller en Investissements Financiers, sous la tutelle de l'Autorité des Marchés Financiers (17 Place de la Bourse 75082 Paris CEDEX 02)
- titulaire du statut réglementé de courtier en opérations de banque et services de paiement, sous la tutelle de l'ACPR (61 rue Taitbout 75009 Paris)
- titulaire de la carte professionnelle de la Préfecture de Paris, transaction sur immeubles/fonds de commerces T14408
- adhérent de l'Association Nationale des Conseillers Financiers (ANACOFI-CIF) N° E002895
- couvert par le contrat d'Assurance Responsabilité Civile Professionnelle N°140586249 souscrit auprès de Covea Risks
 - 600.000€ par sinistre pour le démarchage financier-CGP
 - 500.000€ par sinistre pour le démarchage bancaire
 - 153.000€ par sinistre pour les transactions immobilières

SAS au capital de 130 168 € - SIREN 538 228 032 - APE 7022Z

Les établissements avec lesquels
Mensbridge & Associés
a établi un partenariat

Une liste actualisée est disponible
sur demande
auprès de votre Gérant Privé.

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
NATIXIS	Teneur de comptes	Convention de partenariat	
FINAVEAO & ASSOCIES	Réception-Transmission d'ordres	Convention de partenariat	Commission
PERIAL	Société de Gestion	Convention de partenariat	Commission
PRIMONIAL	Société de Gestion	Convention de partenariat	Commission
UFFI REAM	Société de Gestion	Convention de partenariat	Commission
SOFIDY	Société de Gestion	Convention de partenariat	Commission
IMMOVALOR	Société de Gestion	Convention de partenariat	Commission
CORUM AM	Société de Gestion	Convention de partenariat	Commission
URBAN INVESTISSEMENT	Société de Gestion	Convention de partenariat	Commission
LA FRANCAISE AM	Société de Gestion	Convention de partenariat	Commission
VOISIN SAS	Société de Gestion	Convention de partenariat	Commission
TRUFFLE CAPITAL	Société de Gestion	Convention de partenariat	Commission
EXTEND AM	Société de Gestion	Convention de partenariat	Commission
NOVAXIA	Société de Gestion	Convention de partenariat	Commission
ERES	Société de Gestion	Convention de partenariat	Commission
INFI	Société de Gestion	Convention de partenariat	Honoraire
CILOGER	Société de Gestion	Convention de partenariat	Commission
INTERINVEST	Société de Gestion	Convention de partenariat	Commission



INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

conformément à l'article RG AMF 325-3

AUTORITE DE TUTELLE

AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS (AMF)

17 PLACE DE LA BOURSE 75082 PARIS
CEDEX 02

AUTORITE DE CONTROLE PRUDENTIEL ET DE RESOLUTION (ACPR)

61 rue Taitbout
75009 Paris
<http://acpr.banque-france.fr/>

ANACOFI-CIF

92 rue d'Amsterdam
75009 Paris
<http://www.anacofi.asso.fr/>

MEDIATEURS

La Médiation de l'Assurance
TSA 50110
75441 PARIS CEDEX 09
<http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>

Mme Marielle Cohen-Branche
17 Place de la Bourse
75082 Paris CEDEX 02
<http://www.amf-france.org/>

Médiation de la consommation –
ANM Conso
62 rue Tiquetonne 75002 PARIS
<http://www.anm-conso.com/anacofi-iobsp>

Eric Sabrié, Président et Délégué à la
protection des Données.

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Conformément à l'article 325-12 du Règlement Général de l'AMF, Mensbridge & Associés est doté d'une procédure de traitement des dysfonctionnements et réclamations.

Nos clients ou prospects peuvent nous transmettre une réclamation aux coordonnées ci-dessous, selon les modalités de leur choix :

Par courrier : 18 rue de la Pépinière – 75008 Paris

Par téléphone : 01 40 31 2000

Par mail : direction.generale@mensbridge.fr

Mensbridge & Associés

s'engage à traiter toute réclamation dans les délais suivants :

- Pour accuser réception : 10 jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, sauf si la réponse elle-même venait à être apportée au client/prospect dans ce délai ;
- Pour apporter réponse : 2 mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi au client/prospect sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Une fiche technique décrivant le processus de la médiation est disponible sur demande auprès de votre conseiller habituel.

Protection des données personnelles

L'ensemble des données relatives aux personnes qui seront sollicitées par MENSBRIDGE & ASSOCIES sont et demeurent la propriété exclusive de celle-ci.

A aucun moment MENSBRIDGE & ASSOCIES ne transmettra vos Données Personnelles à quiconque, sauf accord express de votre part.

Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 et au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 en matière de respect et de protection des données personnelles, vous bénéficiez du droit de demander l'accès, la rectification, l'effacement ou la portabilité des Données Personnelles vous concernant ainsi que du droit de vous opposer au traitement mis en place par la société. Vous pouvez à tout moment exercer ces droits en nous adressant votre demande :

- **par courrier électronique** à : direction.generale@mensbridge.fr

- **par courrier postal** à : Mensbridge & Associés – 18 rue de la Pépinière, 75008 PARIS.